

# Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Technique en radiologie médicale

<b>1 Intitulé du module</b>	Radiologie diagnostique et interventionnelle 3		<b>AA 2023-2024</b>
<b>Code :</b>	S.RM.SO370.3101.F.12	<b>Type de formation :</b> Bachelor	
<b>Caractéristique</b>	Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière au sens de l'art. 25, al. 1 des directives-cadre relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.		
<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire			
<b>Niveau</b>	<b>Type</b>	<b>Organisation temporelle</b>	<b>Status didactique</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Module de base	<input checked="" type="checkbox"/> Module principal	<input type="checkbox"/> Module sur BScS	<input checked="" type="checkbox"/> Module M1
<input type="checkbox"/> Module d'approfondissement	<input type="checkbox"/> Module d'étayage	<input checked="" type="checkbox"/> Module filé sur <b>BScS5+BScS6</b>	<input type="checkbox"/> Module M2
<input type="checkbox"/> Module avancé	<input type="checkbox"/> Module complémentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Module M3

<b>2 Organisation</b>	<b>Langue principale d'enseignement</b>		
<b>Crédits ECTS :</b>	8	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand
			<input type="checkbox"/> Anglais

<b>3 Prérequis</b>			
<input type="checkbox"/> Pas de prérequis	<input type="checkbox"/> Avoir validé le M1.2101.RDGI	<input type="checkbox"/> Avoir suivi le module...	<input checked="" type="checkbox"/> Autre... anglais (lecture)

<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Vignettes (uniquement pour les M1)</b>	
<b>Compétences visées</b>	<b>Vignette(s) RDGI</b>	<b>Vignette(s) IRM</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert	Vignette 6 Dentaire maxilo-facial	Vignette 4 protocole seins
<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur	Vignette 7 mammographie	Vignette 5 protocole prothèse
<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur	Vignette 8 (TDM) infiltration	Vignette 6 protocole foie
<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de manager		Vignette 7 protocole cholangio
<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé		Vignette 8 angio prot anévrisme
<input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant formateur		Vignette 9 angio prot MAV
<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de professionnel		Vignette 10 cardio adénosine
		Vignette 11 prot myocardite



## Objectifs généraux d'apprentissage

Maitriser les interventions professionnelles courantes en adaptant les méthodes et techniques aux situations lors de la réalisation des examens à visées diagnostic et interventionnelle en RDGI, TDM et IRM. En mettant en évidence vos rôles d'expert-e et de promoteur-trice de la santé et de professionnel-elle.

Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans le syllabus.

<b>5 Contenu</b>	<b>Modalités d'enseignement</b>	
Les contenus d'enseignement et les productions attendues sont décrits dans le syllabus.	Procédures particulières RDGI	Ateliers études de clichés AEC
	Travaux dirigés	Travaux pratiques
	Cours magistraux	Séminaires

<b>6 Modalités d'évaluation et de validation</b>			
<b>Epreuves :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Ecrite	<input checked="" type="checkbox"/> Orale	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux pratiques/simulation
	<input type="checkbox"/> ECOS	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)...	

## Validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.  
Le module est validé uniquement si l'étudiant obtient au moins la qualification de E à la moyenne de chaque partie : "RDGI"; "TDM"; "IRM".

Le résultat du module est la moyenne pondérée de ces trois parties:

--> Pondération des épreuves partie TDM= 33.33%

--> Pondération des épreuves partie IRM = 33.33%

--> Pondération des épreuves partie RDGI = 33.33%

Le module est validé si les conditions de présences et/ou de participation sont respectées (voir point 8.

Remarques)

## Notification du module

Selon l'art 14 des directives filière

<b>7 Modalités de remédiation et de répétition</b>			
--	--	--	--

## Remédiations

Remédiation possible  Pas de remédiation  Autre (à préciser):....

## Répétition

Répétition complète du module  Travail complémentaire

Validation de la répétition

Identique à la notification du module

Notifications de la répétition

Identique à la notification du module

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module correspondant fait foi.

<b>8 Remarques</b>			
--------------------	--	--	--

## Conditions de présences et/ou de participation

Un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note de F.

<b>9 Bibliographie</b>			
------------------------	--	--	--

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.

## Enseignants

Cf. Planification de l'année en cours

**Nom du resp. de module**

Laurence Flaction

**Descriptif validé le**

01.09.2023

Mme. C. Sà Dos Reis